

QUARTIER

QUARTIER

« NON À LA DESTRUCTION DU 20 »

De nouveau confirmée en réunion publique le 10 mai, la destruction du 20 galerie de l'Arlequin mobilise les habitants. Après des années de promesses de rénovation, les locataires sont dépités.



La longue table débordante de nourriture et de boissons. Samedi 20 mai, dans la crique nord, en bas du 20 galerie de l'Arlequin, une soixantaine de personnes se régalaient, discutent et apprécient la musique crachée par la « sonobécane ». Tous sont venus en soutien aux habitants du 10 et du 20 qui protestent contre la démolition du 20 galerie de l'Arlequin.

Le 13 décembre 2016, en réunion publique, l'équipe municipale et les architectes présentaient la « version zéro du plan guide », les premières ébauches du nouveau plan de rénovation urbaine. Les habitants du 20 galerie de l'Arlequin et du 1 place des Saules y apprenaient la démolition de leur logement.

Pour le moment, la destruction du 1 place des Saules a été abandonnée, après la mobilisation des résidents. Pas celle des logements sociaux du 20. Une pilule dure à avaler pour ceux à qui les équipes municipales et les bailleurs successifs promettaient la rénovation. « C'est scandaleux d'imposer cette démolition alors qu'on nous fait des promesses de rénovation depuis 1995 et qu'on a subi des hausses de charges pour provisionner ces travaux ! », proteste Virgile, habitant et représentant de l'association des résidents du 10-20, lors de la conférence de presse qui précédait le repas. Dans l'immeuble de 191 logements, 91 sont pour l'instant menacés.

« Nous dénonçons aussi la manière de faire de la mairie : l'annonce de la démolition a



Le 20 mai, lors du repas de soutien aux locataires du 10-20 galerie de l'Arlequin. (photo : B. Bultel, Le Crieur)

été faite sans concertation », poursuit Virgile. Lors d'un atelier dit de concertation, en mars 2017, les habitants avaient réclamé des scénarios alternatifs à la démolition. Devant les élus présents, notamment Vincent Fristot, adjoint à l'Urbanisme, l'équipe d'architecte s'était engagée à se pencher dessus. Las, le 10 mai, la seule proposition présentée était la destruction.

« Vacances organisées »

Les nouvelles de la destruction prochaine de l'immeuble, alimentées par SCIC Habitat (bailleur social propriétaire du 10-20, voir l'article ci-contre), d'après l'association des résidents, poussent de nombreux locataires à faire leurs bagages et demander leur mutation de logement. L'absence de travaux d'entretien réclamés par les habitants y contribue aussi. Seuls une soixantaine de logements (80 selon SCIC Habitat) sur 191 sont encore occupés. Suffisamment pour que l'association des résidents parle d'une « vacance organisée par la SCIC ». Tout bénéf' pour le bailleur car, dans l'attente d'une charte de relogement pas encore signée entre les habitants et leur bailleur, les frais de déménagement sont encore à la pomme des locataires.

De nombreuses associations et collectifs d'habitants

s'étaient joints à l'organisation de ce repas partagé. Sophie Berckelaers, metteuse en scène de la compagnie Les Petits Poids, installée depuis « neuf ans en bas du 10 galerie de l'Arlequin », va devoir déménager sa troupe : « C'est tout un travail social qui part. Il faut beaucoup de dialogue pour prendre racine dans un quartier. La démolition, c'est du replâtrage social, ça détruit tout ce travail. » « L'ouverture, ce n'est pas que mécanique. Ça doit passer par une ouverture sociale, par exemple avec l'implantation de commerces », poursuit un habitant.

Les locataires aimeraient pouvoir se tourner vers la mairie, opposée à la démolition, mais qui reste dans les clous de la négociation avec l'Anru, l'Agence nationale de rénovation urbaine. « On est là dans des logiques qui ne sont pas forcément celles que nous portons », a expliqué Éric Piolle, maire de Grenoble, lors de la réunion publique du 10 mai, « aujourd'hui, il y a plus de projets que de financements [de l'Anru, ndlr] ». En clair, il faut faire des concessions à l'Anru pour obtenir des sous.

« L'Anru voulait plus de démolitions. Ils avaient deux grosses cibles : le 10-20 et le 90 [galerie de l'Arlequin, ndlr]. On a été voir les membres de l'Anru pour faire

C'EST PAS MOI

Lors du repas, les habitants du 10-20 ont reçu la visite de Michel Destot, indéboulonnable député, candidat à sa réélection et maire de Grenoble de 1995 à 2014. Questionné à propos du rachat de l'immeuble par SCIC Habitat (voir ci-contre), l'ex-maire se défend : « Nous on était pour la réhabilitation. C'est la nouvelle municipalité qui a autorisé la vente. » Une certaine manière de présenter la réalité : la vente a certes été signée le 30 juin 2014, trois mois après l'élection d'Éric Piolle, mais les tractations couraient depuis 2012...

valoir les enjeux de la réhabilitation, ça nous a permis de repousser la démolition du 90 », poursuit le maire.

Encouragé à avoir « plus d'audace », M. Piolle s'énerve : « L'audace, on fait que ça ! Moi, je suis arrivé au bout. La démonstration du surcoût de la reconstruction par rapport à la reconstruction, on l'a exposée ! » Pas suffisant pour les habitants qui vont voir leur logement démolir. La destruction du 20, voulue par l'Anru et par SCIC Habitat, est actée par la mairie : « L'enjeu maintenant, c'est de sauvegarder le 10, car la SCIC et l'Anru sont pour sa démolition... »

BENJAMIN BULTEL

LE BON PLAN DE SCIC HABITAT

Le bailleur social qui a racheté le 10-20 galerie de l'Arlequin en 2014 pour le rénover souhaite maintenant la destruction du 20. Une bonne affaire pour lui.

Le 10 mai (voir ci-contre), Éric Piolle s'interrogeait : « Je ne m'explique pas la volonté de démolition du 20 par la SCIC. » Pourquoi un bailleur social qui rachète 191 logements en 2014 souhaiterait leur démolition deux ans plus tard ? En 2008, lors du premier volet de la rénovation urbaine sur le quartier, la Société dauphinoise pour l'habitat (SDH) s'engageait sur la rénovation coûteuse du 40 galerie de l'Arlequin (voir l'article *Au 40, une rénovation difficile à vivre, Crieur n° 17*). Le bailleur a alors une idée malicieuse : se séparer de deux immeubles, le 10-20, pour pouvoir payer la rénovation du 40.

En 2012, « la Ville de Grenoble a sollicité le Groupe SNI [la maison-mère de SCIC Habitat, elle-même filiale de la Caisse des dépôts, ndlr] pour le rachat du 10-20. », racontent au *Crieur* Orélie Contreras et Luc Ferley, respectivement « responsable d'opérations » et « directeur de la maîtrise d'ouvrage et du patrimoine » de SCIC Habitat Rhône-Alpes. Outre une rentrée d'argent frais pour la SDH, cette vente permettait l'arrivée d'un nouveau bailleur pour répartir les frais de rénovation.

La transaction doit avoir lieu en 2013 mais se fait attendre. Une convention est finalement signée entre le Groupe SNI et la ville de Grenoble : en contrepartie du rachat pour un prix « en-dessous du marché » dicit SCIC Habitat et d'un engagement à rénover les 191 logements, le bailleur obtient « de la Ville des droits à construire pour le développement de son offre locative sur la commune ». Le 30 juin 2014, la SDH et SCIC Habitat signent la vente qui prend effet le lendemain. SCIC Habitat n'obtiendra jamais les contreparties foncières.

Le bailleur commence à étudier la rénovation avant même la vente. Un appel

d'offres pour une maîtrise d'œuvres est lancé en mai 2014. Le cabinet retenu conclut en 2015 que « le coût de rénovation par logement, sur les mêmes critères que pour le 40 galerie de l'Arlequin, atteindrait 120 000 € TTC », selon Luc Ferley, qui ajoute : « pour de la construction, on tourne autour de 140 000 € TTC. » Soit plus cher que la rénovation, surtout en ajoutant les coûts de démolition de l'immeuble existant. Nul besoin d'une rénovation aussi complète qu'au 40, telle la segmentation des coursives, dénoncent également les locataires.

Des coûts de rénovation que SCIC Habitat juge excessifs. En décembre 2014, la Ville neuve est retenue pour le second volet de la rénovation urbaine. SCIC Habitat flaire le bon coup. Car l'Anru est plutôt généreuse avec les bailleurs démolisseurs : outre une subvention à la démolition, qui prend en compte l'indemnisation de « compensation de la valeur nette comptable de l'immeuble » (à sa valeur d'achat dans le cas d'une vente de moins de cinq ans, le cas du 10-20), l'indemnisation de « la perte d'exploitation » correspondant à 18 mois de loyers ainsi qu'un « forfait pour le relogement » des locataires, l'Anru allonge aussi l'oseille pour la reconstruction de logements par le bailleur, sous forme de prêt à intérêts remboursés et de subventions.

Et comme le règlement de l'Anru interdit de reconstruire dans les « quartiers prioritaires », ces nouveaux logements seront bâtis dans des zones où les apparts, donc les loyers, sont plus chers. Acheter un immeuble à bas prix, promettre de le rénover, finalement le démolir en étant indemnisé, tout en recevant de l'argent pour reconstruire dans des plus beaux quartiers, SCIC Habitat a trouvé le bon plan.

BENJAMIN BULTEL

LA CITATION

« C'EST BIEN AU LIBAN QUE HUIT DE NOS JEUNES DE LA TROUPE BATUKAVI SE RENDRONT JOUER DU 2 AU 16 AOÛT 2017. »
 Willy Lavastre, coordinateur de la BatukaVI. Les jeunes échangeront avec huit percussionnistes du camp de réfugiés d'Ain El Heloué.

LE CRIEUR



AGENDA

Le Crieur de la Villeneuve recense les événements du quartier. L'agenda complet est disponible sur le site. N'hésitez pas à proposer des dates !



VEN. 2 JUN. Table-ronde et soirée d'échanges sur la question de « l'ancrage de l'Espace 600 sur son territoire », Espace 600, 97 galerie de l'Arlequin, de 18 heures à 21 heures.



SAM. 3 JUN. Journée « Mohamed Ali au Congo » organisée par le Comité traite négrière / esclavage et le Front uni des immigrations et des quartiers populaires : conférence « L'importance du Congo d'hier à aujourd'hui » (16 heures), projection du film *When we were kings*, de Leon Gast, sur le combat Ali-Foreman de 1974 (18 heures) suivi d'un débat « Un an après sa mort, que représente pour vous Mohamed Ali ? », puis repas pour les uns, ffour pour les autres (21 h 20), salle 150, de 16 heures à 22 heures, entrée libre.



SAM. 17 JUN. Brocante de l'Union de quartier Villeneuve 1, de 9 heures à 16 heures. Inscriptions pour les stands : mardi 13, mercredi 14 et jeudi 15 juin, de 9 heures à 12 heures, et mercredi 14 juin de 14 heures à 17 heures, au bocal (face à la salle 150). Apporter une pièce d'identité, 8 € par emplacement (5 € pour les associations).



VEN. 9 JUN. Tournoi de go ouvert à tous, avec initiations, parties libres et tournois avec le collège et les écoles de la Villeneuve, La Cordée, 47 galerie de l'Arlequin, de 16 heures à 18 heures, gratuit.



À SUIVRE

RETROUVEZ-LE DANS LES LIEUX PUBLICS DU QUARTIER



MAR. 20 JUN. Assemblée générale de la Régie de quartier Villeneuve - Village Olympique, dans les locaux de la Régie, 17 galerie de l'Arlequin, 17 heures.



MER. 21 JUN. Fête de la musique et Villeneuve Plage, activités ludiques et de détente et concerts à partir de 15 heures (voir l'article ci-contre *La fête de la musique à la plage*), devant la piscine Iris, gratuit.



VEN. 23 JUN. Projection-concert du spectacle *Piano Cinéphonies*, de François Raulin, par Ciné-Villeneuve en partenariat avec l'Espace 600, Espace 600, 97 galerie de l'Arlequin, 19 h 30. Adhésion pour tous les films de la saison : adultes 5 €, soutien 10 €, enfants et précaires 1 €.



SAM. 1^{ER} JUL. Fête de quartier : village associatif, village repas, animations diverses et variées, (dont un stand du Crieur avec une exposition photo), allée des Tilleuls, de 11 heures à 19 heures.



SAM. 8 JUL. ET SAM. 26 AOÛ. Villeneuve Plage : animations ludiques et de détente, démonstration de double dutch avec l'association Kan Lilon, atelier hip-hop (seulement le 8 juillet), devant la piscine Iris, de 14 heures à 21 heures, gratuit.

Petites annonces, vie du journal, événements du quartier, paroles de collégiens, revue de presse, c'est la rubrique pratique-pratique du Crieur.



AU RAS DES RUES l'émission hebdomadaire consacrée à l'actualité des quartiers sud de Grenoble, sur Radio Kaléidoscope 97 FM, est diffusée le vendredi, de 19 heures à 20 heures et rediffusée le mercredi, de 11 heures à 12 heures. Les podcasts sont à retrouver sur le site du Crieur, rubrique Au ras des rues. Parmi les derniers invités : **Antoine Gonthier**, organisateur de l'Alliance citoyenne, au sujet des luttes menées sur le Village Olympique, comme le maintien des animateurs du Codase ou la rénovation des logements HLM de la SDH (émission du 26 mai).



VOILÀ L'ÉTÉ Après neuf numéros en neuf mois, c'est l'heure pour l'équipe et l'association du Crieur de prendre des vacances. Le site internet va tourner au ralenti pendant les mois de juillet et août, mais l'agenda sera toujours tenu à jour. **Pas de journal papier en juillet et en août, on revient en septembre, pour un numéro 21 spécial « Rentrée ».** Bonnes vacances à tous nos lecteurs !



ABONNEMENT Abonnez-vous à la version papier : recevez *Le Crieur* directement chez vous et soutenez le journal ! En cadeau, les cartes postales du Crieur et les archives. Plus d'infos sur www.lecrieur.net, rubrique Abonnement.



POUR TROUVER LE CRIEUR Les exemplaires à prix libre sont disponibles ici : Le Barathym, L'Arbre Fruité, boulangerie Arlequin, centre de santé des Géants, maison des habitants des Baladins.

QUARTIER

LA FÊTE DE LA MUSIQUE À LA PLAGE

Cette année, la fête de la musique aura à nouveau sa scène à la Villeneuve. Si vous voulez vous y produire, n'hésitez pas à envoyer votre candidature aux organisateurs.

Les beaux jours sont là ! Que diriez-vous de profiter de notre parc en musique ? À la suite des années précédentes, la fête de la musique accompagnera la journée du mercredi 21 juin, cette fois-ci devant l'ancienne piscine Iris, au bord du lac.

Concerts et animations

Rendez-vous donc dès le matin pour une ambiance estivale avant que les concerts ne commencent vers 15 heures jusque dans la nuit.

Des animations seront également proposées dans le cadre de Villeneuve Plage (notamment une initiation au double dutch par l'association Kan Lilon) sur les

berges du lac et une terrasse sera installée pour ceux qui souhaitent s'asseoir à l'ombre des arbres.

Concerts cherchent musiciens

Une scène n'est rien sans ses musiciens : si monter sur les planches vous tente, écrivez-nous un mail à scenevilleeneuve@gmail.com.

Une jam session (séance d'improvisation) sera organisée la veille, le mardi 20 juin, au studio du Petit Bonheur (62 galerie de l'Arlequin) pour que l'ensemble des musiciens puisse se rencontrer et jouer ensemble dans un cadre convivial.

À la fête de quartier aussi

Pendant les changements de la scène, entre chaque groupe, une plus petite scène prendra le relais pour des interventions spontanées : si vous passez par hasard, vous pourrez vous y essayer à la

PARTICIPEZ AUX CONFÉRENCES DE REDACTION !

chansonnette, si le cœur vous en dit.

Et si êtes musiciens mais que vous n'êtes pas disponibles le 21 juin, écrivez-nous quand même ! D'autres scènes sont prévues dans le quartier de la Villeneuve, notamment le 1^{er} juillet, à l'occasion de la fête de quartier, mais aussi tout au long de l'année au Barathym !

Villeneuve Plage

Après cette spéciale fête de la musique, Villeneuve Plage reviendra pendant l'été, les samedis 8 juillet et 26 août. Des animations pour les petits et les grands seront proposées, dont une initiation au hip-hop le samedi 8 juillet. Cet été sera musical !

PATRICK SAUVEL

L'ESPACE DÉTENTE

ENVOYEZ VOS ARTICLES !

		5				6	
	2			6		4	8
4			3	8			
		2	1	3	6		
	8					2	
		9	8	4	7		
			9	6			1
9	5			8			7
	3					8	

LES PIGEONS EN DISCUTENT « QUELLE COURSE ! »

Survol de repérage... Ils veulent faire une nouvelle fresque sur la salle 150.

Vu ce qu'ils nous ont mis sur le 50, ça doit pas être dur de remporter le contrat. Imagine, ils ont filé 50 000 € à un artiste amerloque pour quelques traces de peinture...

Alors, c'est ça ta candidature spontanée ?! Métaphore du vol ?

Dessiné par La Mémé
Écrit par La Mémé

9	6	8	7	4	5	1	3	2
3	7	4	1	8	2	9	5	6
1	5	2	5	9	3	6	8	4
5	3	7	2	8	6	1	2	9
6	7	4	2	9	8	3	8	3
4	4	6	1	2	7	8	3	3
8	9	3	6	1	2	7	8	3
6	8	5	3	5	8	9	7	1
8	5	5	6	9	7	3	2	1
3	6	7	3	9	7	3	6	7

Le Crieur de la Villeneuve est édité par l'association loi 1901 Le Crieur de la Villeneuve.
 Directeur de la publication : Nicolas Wolf
 Dépôt légal à parution. ISSN : 2497-0212. CPPAP : 1118 G 92353
 Tirage initial : 500 exemplaires. Prix de revient indicatif : 1 €. Impression : Europrim, 47 avenue Alsace-Lorraine, 38000 Grenoble.
 Adresse postale : Le Crieur de la Villeneuve, Le Patib, 97 galerie de l'Arlequin, 38100 GRENOBLE
www.lecrieur.net / redaction@lecrieur.net

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DES ARTICLES SUR WWW.LECRIEUR.NET
 CONFÉRENCE DE RÉDACTION : LUNDI 12 JUN, 14 HEURES, À LA MDH BALADINS